

SEANCE
30 Mars 2023

OBJET :
Budget Primitif 2023
« La Tasque »

RAPPORTEUR :
JL BARCELLI

N°
2023-03-12

PJ :
1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 22

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Corinne CRISTOFARO – Régis PHALY – Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Rose-Marie RUBIRA-GEOFFRAI – Christian GUICHARD – Serge BERNABÉ – Jean-Paul DELCASSO – Sylvia MOUCADEL – Sabah BOULMAIZ – Anthony GIACOMONI – Line PHIGINI – Patrick MOUTTE — Jennifer MACIA – Denis DUCHENE – Christine D'INGRANDO

Étaient Excusés : 7

Marion PAPADOPOULOS représentée par Jean-Luc BARCELLI
Odile BOUCHARD-TRUMEPHUS représentée par Christian GUICHARD
André BOUCHENY représenté par William BOUQUET
Audrey TRALONGO représentée par Régis PHALY
Aurélié NOUGIER représentée par Josette PULITI
Marjorie BARRE représentée par Jean-Paul DELCASSO
Jean-Philippe TESTUD représenté par Denis DUCHENE

Absent :

Secrétaire de Séance : Josette PULITI

❧ ❧ ❧

VU la délibération portant approbation du compte administratif 2022 du budget annexe « La Tasque » ;

VU la délibération de ce jour décidant l'affectation du résultat 2022 du budget annexe « La Tasque » ;

CONSIDERANT que le budget primitif 2023 se présente en équilibre en section d'investissement et en section de fonctionnement comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	76 241.00 €	76 241.00 €
INVESTISSEMENT	74 241.00 €	74 241.00 €

VU l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 13 mars 2023,

Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Par 23 voix POUR

1 ABSTENTION : Christine D'Ingrando

5 CONTRE : Line Pighini-Patrick Moutte-Jean-Philippe Testud-
Jennifer Macia-Denis Duchêne

- **APPROUVE** le budget annexe « La Tasque » tel que annexé à la présente et voté par chapitre.
- **DIT** que le Budget Primitif 2023 «La Tasque» est consultable en Mairie auprès du Secrétariat de Monsieur Le Maire aux heures et jours ouvrables.

Fait et délibéré
Les jours mois et an ci-dessus
ont signé
Pour copie conforme

La secrétaire de séance  Maire,

Josette PULITI

Guy MOUREAU

Acte certifié exécutoire le : 03/04/2023

Après dépôt en Préfecture le : 03/04/2023

Après publication ou notification le : 03/04/2023

P/O

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication